

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 17 JUILLET 2020

Le 17 juillet deux mil vingt, à dix neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de TRENTELS, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Salle des Fêtes (mesures sanitaires), sous la présidence de M. Lionel PAILLAS, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 11 juillet 2020

Membres en exercice	Membres présents	Membres représentés	Membres votants
15	12	03	15

PRÉSENTS :	M. PAILLAS Lionel, Mme LAMBERT Marylin, Mme FAUBEL Elisabeth, M. LABROUSSE Philippe, Mme RENOULLEAU Sandra, M. LOPEZ Jean-Pierre, Mme VOIRIN Nathalie, Mme OLIVIER-JOLY Alicia, M. DESPRAT Christophe, M. DA SILVA Jean-Paul, Mme BONNEILH Claire, M. BONNOR Richard
PROCURATIONS	M. SECHET Frédéric à M. DESPRAT Christophe, Mme EL OUADIDI Khadija à Mme BONNEILH Claire, M. GRANICZNY Dominique à Mme OLIVIER-JOLY Alicia
ABSENT	/
REPRÉSENTÉS	M. SECHET Frédéric, Mme EL OUADIDI Khadija, M. GRANICZNY Dominique
SECRÉTAIRE DE SÉANCE :	Mme OLIVIER-JOLY Olivia

La séance est ouverte sous la présidence de M. le Maire.

Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du 05 juin 2020 et de l'ordre du jour.

DELIBERATION N° 2020-046 : Désignation délégués au Syndicat Mixte SMAVLOT

Votes pour : 15 Vote contre : 00 Abstention : 00

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, pour représenter la commune au sein du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée du Lot (SMAVLOT) dans chacune des zones géographiques « rivière » situées sur la commune, à savoir la zone « Lot » et la zone « Affluents du Lot », à l'unanimité des membres présents et représentés,

DÉSIGNE

Zone géographique « Lot »

Titulaires : M. Richard BONNOR

Suppléants : M. Christophe DESPRAT

Zone géographique « Affluents du Lot »

Titulaires : M. Richard BONNOR

Suppléants : M. Christophe DESPRAT

DELIBERATION N° 2020-047 : Désignation des délégués des commissions de la Communauté de Communes Fumel Vallée du Lot

Votes pour : 15 Vote contre : 00 Abstention : 00

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présent et représentés, Le Conseil Municipal

- **Désigne** comme suit, pour la commune de TRENTELS, les délégués aux commissions de Fumel Vallée du Lot :

Commissions thématiques	Vice-président	Titulaire	Suppléant
Infrastructures et Grands Projets	Jean-Jacques BROUILLET	Lionel PAILLAS	Christophe DESPRAT
Développement Économique - Aménagement du Territoire	Marie-Louise TALET	Philippe LABROUSSE	Lionel PAILLAS
Enfance - Jeunesse	Yann BIHOUEE	Marylin LAMBERT	Sandra RENOULLEAU
Finances – Budget	Marie COSTES	Elisabeth FAUBEL	Jean-Pierre LOPEZ
Environnement et Transition Écologique	Jean-François SEGALA	Jean-Pierre LOPEZ	Elisabeth FAUBEL
Tourisme	Béatrice GIRAUD	Marylin LAMBERT	Nathalie VOIRIN
Travaux - Voirie	Jean-Pierre CALMEL	Jean-Pierre LOPEZ	Jean-Paul DA SILVA
Culture	Marie-Hélène BELLEAU	Elisabeth FAUBEL	Alicia OLIVIER-JOLY
Sports	Didier BALSAC	Richard BONNOR	Alicia OLIVIER-JOLY
Santé	Gilbert GUERIN	Philippe LABROUSSE	Nathalie VOIRIN

DELIBERATION N° 2020-048 : Désignation d'un délégué suppléant de la commission Locale d'Évaluation des Charges (CLECT) de la Communauté de Communes Fumel Vallée du Lot

Votes pour : 15

Vote contre : 00

Abstention : 00

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présent et représentés, le Conseil Municipal,

- **désigne** Madame Elisabeth FAUBEL pour siéger à la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) de Fumel Vallée du Lot en tant que déléguée suppléante de la commune de TRENTELS.

Cette commission créée entre l'établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) et ses communes membres, est chargée d'évaluer les transferts de charges. Lors de chaque transfert de compétences d'une commune vers un établissement public de coopération intercommunale, la CLECT doit procéder à l'évaluation financière desdites charges en vue d'impacter le plus justement et durablement possible l'attribution de compensation de chaque commune concernée.

Fumel Vallée du Lot a procédé à la désignation du délégué titulaire de chaque commune pour siéger dans cette commission. Pour la commune de Trentels, le délégué titulaire désigné est le Maire.

DELIBERATION N° 2020-049 : Constitution de la Commission d'Appel d'Offres (CAO)

Votes pour : 15

Vote contre : 00

Abstention : 00

Le conseil municipal décide de procéder à l'élection des membres devant composer la commission d'appel d'offres à caractère permanent, pour la durée du mandat.

Sont ainsi déclarés élus :

- Les membres titulaires suivants :

- Mme Marylin LAMBERT
- M. Jean-Pierre LOPEZ
- M. Philippe LABROUSSE

- Les membres suppléants suivants :

- Mme Elisabeth FAUBEL
- M. Christophe DESPRAT
- Mme Claire BONNEILH

DELIBERATION N° 2020-050 : Création d'une commission de délégation de service public et désignation des membres de la commission

Votes pour : 15

Vote contre : 00

Abstention : 00

Le Conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés

DÉCIDE

- **La création** d'une commission de délégation de service public permanente,

DÉSIGNE

- Par 15 voix pour, les **délégués titulaires** suivants :
 - Mme Elisabeth FAUBEL
 - M. Philippe LABROUSSE
 - Mme Claire BONNEILH
- Par 15 voix pour, les **délégués suppléants** suivants :
 - Mme Marylin LAMBERT
 - Mme Alicia OLIVIER-JOLY
 - M. Richard BONNOR

DELIBERATION N° 2020-051 : Constitution de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

Votes pour : 15

Vote contre : 00

Abstention : 00

Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de M. le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

DRESSE la liste des commissaires qui sera proposée à M. le Directeur des services Fiscaux,

CCID – LISTE DE PROPOSITIONS

COMMISSAIRES TITULAIRES				
Nom	Prénom	Date de Naissance	Lieu de Naissance	Adresse
BELBES	Maurice	<i>Confidentiel</i>	<i>Confidentiel</i>	Lacalviaque 47140 TRENTELS
BONNEILH	André	<i>Confidentiel</i>	<i>Confidentiel</i>	Lustrac 47140 TRENTELS
COLLIE	Jean-Claude	<i>Confidentiel</i>	<i>Confidentiel</i>	Coutel 47140 TRENTELS
DELPONT	Jean-Michel	<i>Confidentiel</i>	<i>Confidentiel</i>	Poutot 47140 TRENTELS
DESPRAT	Christophe	<i>Confidentiel</i>	<i>Confidentiel</i>	Lalbrespic 47140 TRENTELS
FAUBEL née RAOUX	Elisabeth	<i>Confidentiel</i>	<i>Confidentiel</i>	Lamouthe 47140 TRENTELS
GARDET	Viviane	<i>Confidentiel</i>	<i>Confidentiel</i>	Piquemolle 47140 TRENTELS
GARY née GUICHENE	Marie-Claude	<i>Confidentiel</i>	<i>Confidentiel</i>	Marchet 47140 TRENTELS
GERMAIN	Eric	<i>Confidentiel</i>	<i>Confidentiel</i>	Seunes 47140 TRENTELS

Nom	Prénom	Date de Naissance	Lieu de Naissance	Adresse
GORNY née DUPUY	Viviane	Confidentiel	Confidentiel	Ladignac 47140 TRENTELS
JOUHAUD	André	Confidentiel	Confidentiel	Latuque 47140 TRENTELS
LABROUSSE	Philippe	Confidentiel	Confidentiel	Lagamothe 47140 TRENTELS

COMMISSAIRES SUPPLÉANTS				
Nom	Prénom	Date de Naissance	Lieu de Naissance	Adresse
BONHOURE	Jean-Claude	Confidentiel	Confidentiel	Claoussou 47140 TRENTELS
BOHAS	Patrick	Confidentiel	Confidentiel	Lustrac 47140 TRENTELS
BONNOR	Richard	Confidentiel	Confidentiel	La Roserais 47140 TRENTELS
BROUAT née MARIÉS	Magali	Confidentiel	Confidentiel	Borde-Haute 47140 TRENTELS
DUPONT	Martine	Confidentiel	Confidentiel	Tortemille 47140 TRENTELS
GRANICZNY née BERHAULT	Véronique	Confidentiel	Confidentiel	La Barrière Haute 47140 TRENTELS
LALBIE	Michelle	Confidentiel	Confidentiel	Pas de la Molle 47140 TRENTELS
LAMBERT née GRANDHENRY	Marylin	Confidentiel	Confidentiel	Croix des Termes 47140 TRENTELS
LOPEZ	Jean-Pierre	Confidentiel	Confidentiel	Au Bourg 47140 TRENTELS
METAIREAU	Serge	Confidentiel	Confidentiel	Maraval 47140 TRENTELS
PIERROU	Claude	Confidentiel	Confidentiel	Barradis 47140 TRENTELS
RENOULLEAU	Sandra	Confidentiel	Confidentiel	Borde-Haute 47140 TRENTELS

DELIBERATION N° 2020-052 : Élection - Désignation du Conseiller municipal délégué à la commission de contrôle

Votes pour : 15

Vote contre : 00

Abstention : 00

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

DÉSIGNE

- Mme **Sandra RENOULLEAU** comme membre de la commission de contrôle des opérations électorales.

La commission de contrôle est chargée de statuer sur les recours administratifs préalables obligatoires, formés par les électeurs concernés contre les décisions de refus d'inscription ou de radiation du maire, et de veiller sur la régularité des listes électorales au moins une fois par an et, en tout état de cause, avant chaque scrutin (entre le 24^{ème} et le 21^{ème} jour précédant le scrutin).

DELIBERATION N° 2020-053 : Transfert de la compétence EAU POTABLE (service des eaux communal) au Syndicat EAU 47

Votes pour : 15

Vote contre : 00

Abstention : 00

Considérant que la Commune de TRENTELS exerce sa compétence « Eau potable » du cœur de ville selon le mode de gestion suivant : régie directe ;

Considérant l'opportunité pour la commune de TRENTELS de transférer la compétence « Eau potable » au Syndicat Eau 47 pour l'ensemble de son territoire, dans le cadre de l'article 2.2. de ses statuts afin de bénéficier de son expertise ;

Sur proposition du Maire,
Après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,
le Conseil Municipal,

- **APPROUVE** le **transfert de la compétence « Eau potable »** du cœur de ville de la commune de TRENTELS au Syndicat Eau 47 dans le cadre de l'article 2.2. de ses statuts, à compter du 1^{er} janvier 2021 ;
- **MANDATE** Monsieur le Maire pour solliciter du syndicat Eau 47 l'accord sur ce transfert ;
- **PRÉCISE** que ce transfert sera validé par un arrêté des Préfets de Lot-et-Garonne et du Tarn-et-Garonne, saisi par le syndicat Eau 47, prononçant l'actualisation de ses compétences et l'évolution de son périmètre ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents présidant au transfert des actes et conventions, y compris avenants de transfert et procès-verbaux de mise à disposition des biens ;
- **PRÉCISE** que le Conseil municipal demande le transfert au Syndicat de la dette en totalité du montant dû à la SAUR pour le reliquat d'achat d'eau et un lissage de la hausse tarifaire du prix de l'eau sur 5 années pour les redevables impactés par ce transfert ;
- **PRÉCISE** que le Conseil municipal sera appelé à se prononcer ultérieurement sur la reprise des éléments financiers définitifs ;
- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire pour signer la présente délibération ainsi que toute pièce s'y rattachant, et en assurer son exécution.

DELIBERATION N° 2020-054 : Convention de mandat de fonctionnement avec la communauté de communes FUMEL VALLÉE DU LOT pour la fourniture de matériaux de voirie

Votes pour : 15

Vote contre : 00

Abstention : 00

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal,

- **Approuve** le principe d'approvisionnement en matériaux de voirie pour les services techniques de la commune à **hauteur de 600 € maximum** par exercice, pour la durée du mandat.
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer les conventions de mandat de fonctionnement avec la communauté de communes FUMEL VALLÉE DU LOT pour chacun des devis demandés ;
- **Dit** que les crédits nécessaires au règlement de la dépense sera inscrite au Budget en dépenses de fonctionnement.

DELIBERATION N° 2020-055 : Recouvrement de la redevance 2020 d'occupation du domaine public due par les opérateurs de communications électroniques (patrimoine au 31/12/2019) –

Votes pour : 15

Vote contre : 00

Abstention : 00

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

DÉCIDE

- de procéder au recouvrement des redevances d'occupation du domaine public routier des installations d'ORANGE ci-après :

Montant de la redevance – Année 2020 (calculée à partir du patrimoine au 31 décembre 2019)

1 837,39 €

- Charge de l'exécution, Monsieur le Maire et le Trésorier, chacun en ce qui le concerne.

DELIBERATION N° 2020-056 : Remboursement de frais engagés pour la commune par des élus

Votes pour : 14

Vote contre : 00

Abstention : 01

M. le Maire s'étant retiré, Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de celui-ci, et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

DÉCIDE

- De procéder au remboursement des dépenses effectuées par M. le Maire au profit de la commune pour un montant de 95,77 € TTC par virement administratif.
- Que le certificat administratif correspondant sera signé par l'Adjointe en charge des finances.
- Que ces dépenses figureront au Budget 2020 en section de fonctionnement

DELIBERATION N° 2020-057 : Délibération de principe autorisant le recrutement d'apprentis

Votes pour : 15

Vote contre : 00

Abstention : 00

CONSIDÉRANT que l'apprentissage permet à des personnes âgées de 16 à 25 ans (sans limite d'âge supérieure d'entrée en formation concernant les travailleurs handicapés) d'acquérir des connaissances théoriques dans une spécialité et de les mettre en application dans une entreprise ou une administration ; que cette formation en alternance est sanctionnée par la délivrance d'un diplôme ou d'un titre ;

CONSIDÉRANT que ce dispositif présente un intérêt tant pour les jeunes accueillis que pour les services accueillants, compte tenu des diplômes préparés par les postulants et des qualifications requises par lui ;

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de celui-ci, et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

DÉCIDE

- **Le recours** au contrat d'apprentissage ;
- **De conclure** dès la rentrée scolaire 2020-2021, un contrat d'apprentissage conformément au tableau suivant :

SERVICE	NOMBRE DE POSTE	DIPLÔME PRÉPARÉ	DURÉE DE LA FORMATION
Scolaires	01	CAP Petite Enfance	10 mois

- **PRÉCISE** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2020 au chapitre 012 ;
- **AUTORISE** le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à ce dispositif et notamment les contrats d'apprentissage ainsi que les conventions conclues avec les Centres de Formation d'Apprentis.

DELIBERATION N° 2020-058 : Subventions versées 2020

Votes pour : 15

Vote contre : 00

Abstention : 00

Considérant qu'à l'issue du vote des crédits ouverts à l'article des subventions (6553 et suivants), il y a lieu de se prononcer sur leur répartition. Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

DÉCIDE

- de répartir les crédits des subventions comme suit :

Nom de l'Association	Subvention versée en 2020 (en €)	RAPPEL Subvention versée en 2019 (en €)
Association des Cantines Scolaires	38 900,00	44 000
Association des Cantines Scolaires (subvention exceptionnelle déjà votée)	1 500,00	
Sous -Total	40 400	44 000

Nom de l'Association	Subvention versée en 2020 (en €)	RAPPEL Subvention versée en 2019 (en €)
Association Jumelage Amitiés Perbais TL (subvention exceptionnelle déjà votée en 2020, non versée)	510,00 -510,00	
Diverses Familles pour voyages scolaires des élèves du secondaire (30 € / élève)	0	600
Association Union Sportive TL XIII	1220	610
Association Plein Vent	410	410
Association Jumelage Amitiés Perbais TL	350	350
Association Familles Rurales de TL	350	350
Société de Chasse de TL	240	240
Association des Parents d'Elèves de TL	200	200
Association La Boule de TL	170	170
Amicale des Anciens Combattants de TL	150	150
Association des aînés de TL Le Trèfle - GM	140	140
Association du Tennis Club de TL	0	0
Association Twirling	0	50
Sous -Total	3 230	3 270

Nom de l'Organisme	Subvention versée en 2020 (en €)	RAPPEL Subvention versée en 2019 (en €)
Association ADMR - Canton de Penne d'Agenais	450	450
Association UNA Pays de Serre de Penne d'Agenais	150	150
Association SOS Surendettement	50	100
Association Maison des Femmes	100	50
Association Les Restaurants du Cœur	30	30
Association Alliance 47	30	30
Association France Adot	50	50
Association Comité Féminin 47	0	0
Sous -Total	860	860
Association des Donneurs de Sang de Penne d'Agenais	0	0
Le Souvenir Français de Penne d'Agenais	50	50
CO.DE.LI.APP (Défense Ligne SNCF)	50	50
Union des Délégués de l'Éducation Nationale du 47	50	50
SEPANLOG (Asso. Protection de l'Environnement)	50	50
Amicale des Sapeurs-Pompiers de Fumel	40	40
La Prévention Routière	40	40
Fédé. Départ. Départ. Des Group. Défense contre les ennemis des cultures du 47	30	30
CAUE 47 (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de Lot-et-Garonne)	200	200
Sous -Total	510	510
TOTAL DES SUBVENTIONS VERSÉES	45 000	48 640.00

DELIBERATION N° 2020-059 : Modification des Tarifs de location des chalets – Année 2020

Votes pour : 15

Vote contre : 00

Abstention : 00

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance de la grille tarifaire, et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

DÉCIDE

- de modifier le tarif à la semaine pour la semaine du 22 au 29 août 2020
- de fixer la tarification des chalets 4/6 personnes comme suit :

Tarif publics 2020	HAUTE SAISON			MOYENNE SAISON	BASSE SAISON
	04 au 11 juillet	11 juillet au 22 août	22 août au 29 août	27/06 au 04/07 29/08 au 12/09	31/12 au 27/06 12/09 au 02/01
La semaine	450 €	500 €	400 €	250 €	200 €
Forfait « 2 nuits »	120 €	150 €	120 €	110 €	90 €
Nuit supplémentaire (dans la limite de 2 nuits supplémentaires, puis application du tarif à la semaine)	50 €	70 €	50 €	40 €	30 €
La Quinzaine					300 €
Les 3 semaines					420 €
Les 4 semaines					480 €
La semaine supplément. (à partir de la 5 ^{ème} sem.)					120 €
Le mois supplémentaire (à partir du 2 ^{ème} mois)					400 €

- Que du **1^{er} novembre au 30 avril**, un supplément « chauffage » d'un montant de **2 € par jour** sera appliqué en sus du tarif de la location ;
- considérant que *nul ne peut élire son domicile au camping*, que la durée de séjour supérieure à 5 semaines n'est accessible exclusivement qu'en période de **basse saison** pour une durée consécutive maximale de **3 mois**.

DELIBERATION N° 2020-060 : Budget du Lotissement Communal – Vote du Budget primitif 2020

Votes pour : 15

Vote contre : 00

Abstention : 00

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

VOTE

les propositions nouvelles du Budget Primitif 2020 du Lotissement communal de Ladignac :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	163 840.00	160 356.00
Recettes	163 840.00	160 356.00

Pour rappel, total budget :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	163 840.00 (dont 0.00 de RAR)	160 356.00 (dont 0.00 de RAR)
Recettes	163 840.00 (dont 0.00 de RAR)	160 356.00 (dont 0.00 de RAR)

DELIBERATION N° 2020-061 : Budget du Service des Eaux Communal – Vote du Budget primitif 2020

Votes pour : 15 Vote contre : 00 Abstention : 00

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

VOTE

les propositions nouvelles du Budget Primitif 2020 du Service des Eaux communal :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	20 064,00	8 779.00
Recettes	20 064,00	8 779.00

Pour rappel, total budget :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	20 064.00 (dont 0.00 de RAR)	8 779.00 (dont 0.00 de RAR)
Recettes	20 064.00 (dont 0.00 de RAR)	8 779.00 (dont 0.00 de RAR)

DELIBERATION N° 2020-062 : Budget Communal – Vote du Budget primitif 2020

Votes pour : 15 Vote contre : 00 Abstention : 00

M. le Maire présente les grandes lignes des dépenses et des recettes en fonctionnement et en investissement du budget 2020.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

VOTE

- les propositions nouvelles du Budget Primitif 2020 du Budget principal :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	539 143,00	388 372,00
Recettes	539 143,00	383 200,00

Pour rappel, total budget :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	539 143,00 (dont 0.00 de RAR)	400 663,00 (dont 12 291,00 de RAR)
Recettes	539 143,00 (dont 0.00 de RAR)	400 663,00 (dont 17 463,00 de RAR)

COMMISSIONS COMMUNALES

- Affaires Scolaires

Une commission se tiendra le **lundi 20 juillet 2020 à 18h00** afin d'organiser la rentrée 2020, notamment le transfert des grandes sections de maternelle à Trentels.

- Camping municipal

Le camping a rouvert le 04 juillet 2020. Deux agents saisonniers ont été recrutés.

Mme LAMBERT fait part d'une opération de promotion présentée par ACTOTOUR 47. Il est proposé au Conseil d'offrir un lot d'un montant de 500 €, soit l'équivalent d'un séjour et d'un restaurant. Mme LAMBERT propose de remplacer la proposition de restaurant par un panier gourmand avec des produits des producteurs locaux. La valeur du lot est prise en charge par ACTOTOUR 47.

- Bâtiments

L'étude thermique de l'opération COCON 47 du Syndicat TE 47 a été réalisée. Les résultats devraient arriver sous peu.

Quelques travaux de rénovations ont été effectués au camping avant son ouverture (remise en état chalets, jetons barrières...).

Quelques travaux sont prévus aux écoles pendant ces vacances scolaires (peinture, aménagement transfert des grandes sections).

Une commission se tiendra le **vendredi 24 juillet à 19h00**.

- Voirie et Réseau

Considérant les délais restant pour la mise en place d'un programme voirie (constat, procédure marché public et conditions de réalisation des travaux), aucun programme n'est prévu cette année.

Viennent d'apparaître des fuites sur une canalisation dans la cour de l'école maternelle.

Des démarches ont été effectuées pour l'installation d'une antenne 4G sur le territoire de la commune.

- Associations

Une commission se tiendra le **mardi 28 juillet à 18h30** afin de faire le point sur la relation entre la commune et les associations (remise à plat des conditions d'octroi des subventions...).

Sous réserves des conditions sanitaires, la réunion annuelle inter-associations se tiendra le **mercredi 02 septembre à 20h00** à la salle des fêtes .

QUESTIONS DIVERSES

Une visite du patrimoine communal est prévue ce jour pour les élus municipaux.

Le maire rappelle que le Responsable Technique sera en congés du 25 juillet au 17 août inclus

La secrétaire de mairie sera en congés du 14 août au 24 août inclus. Le secrétariat de mairie sera donc fermé au public durant cette période.

Un flash infos est en préparation. Y figurera un appel à faire pucer les animaux domestiques (chiens et chats) par leurs propriétaires avant la mise en place du plan d'action contre la divagation des chiens et chats (transport en fourrière systématique des animaux non identifiés).

Plan canicule : Un rappel des conditions pour être inscrits dans ce plan figurera également dans le prochain flash infos.

Affiché aux endroits habituels de la commune de Trentels
Le 21 juillet 2020

Le Maire, Lionel PAILLAS

